



communiqué

No: 82
No.:

DIFFUSION:
RELEASE:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 4 OCTOBRE 1977

REFERENCE

CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE SUR LES PÊCHES
DE L'ATLANTIQUE DU NORD-OUEST,
OTTAWA, DU 11 AU 21 OCTOBRE, 1977

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui qu'une conférence diplomatique se tiendra à Ottawa, du 11 au 21 octobre, qui aura pour objet de préparer une nouvelle convention prévoyant une coopération internationale en matière de pêches dans la région de l'Atlantique du Nord-Ouest. La nouvelle convention remplacera la Convention internationale sur les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest qui régit les activités de pêche dans cette région depuis 1950. Dix-huit pays se livrant à la pêche dans cette région et la Communauté économique européenne seront représentés à la Conférence.

Il est sorti de deux réunions préparatoires tenues à Ottawa, en mars et juin, un projet de convention qui servira de base aux négociations de la réunion d'octobre. Ce projet prévoit la constitution d'un organe scientifique qui conseillera les Etats côtiers, à leur demande, sur le fondement scientifique nécessaire à la gestion à l'intérieur des zones de 200 milles récemment établies par les Etats côtiers de la région. Il prévoit également la constitution d'une régie des pêches pour la région immédiatement adjacente à la zone de deux cents milles et sise au-delà.

M. Jamieson a bien précisé que la nouvelle organisation doit reconnaître l'intérêt particulier que revêt pour le Canada la région immédiatement adjacente à la zone de deux cents milles et celle sise au-delà, ce qui illustre l'importance primordiale des ressources halieutiques à l'intérieur de la zone des 200 milles et des besoins des communautés côtières.